

COMITE D'ACTION POUR LE RESPECT DE L'ETAT DE DROIT

www.comiterespectetadroit.fr

Réaction du CARED, suite aux attentats parisiens du 13/11/2015

Application du principe de précaution dans le domaine de l'immigration et de l'islamisation

Le CARED rend hommage aux victimes du terrorisme et rappelle que le CARED demande, depuis sa création en 2010, **l'application du principe de précaution dans le domaine de l'immigration et de l'islamisation.** Il dénonce la politique des gouvernements successifs et demande aux actuels dirigeants d'appliquer ce principe de précaution dans le domaine de l'immigration et de l'islamisation en :

- ne laissant pas entrer en France des centaines de milliers de clandestins, en grande majorité de confession musulmane, parmi lesquels se trouvent des terroristes,
- interdisant la diffusion de livres islamistes, incitant au meurtre, la tenue de congrès et conférences salafistes,
- fermant un certain nombre de mosquées et en incarcérant ou expulsant tous les prêcheurs de haine qui y sévissent,
- expulsant, incarcérant ou assignant à domicile tous les terroristes potentiels fichés « S » qui passeront à l'acte tôt ou tard comme le montre les faits d'actualité répétés,
- laissant partir des terroristes djihadistes vers la Syrie au lieu de s'opposer à leur départ, et en empêchant leur retour,
- ouvrant enfin un grand débat national lucide sur la place de l'islam dans notre République, seule religion aujourd'hui capable d'enfanter de tels monstres, au lieu de s'enfermer dans le déni suicidaire du « pas d'amalgame ».

contact@comiterespectetadroit.fr